FIÈVRE

Lorsque le médecin se fut retiré, après avoir rédigé une consultation rassurante, et prescrit pour tous remèdes, du calme, du repos, du sommeil, l'homme d'Etat, qui venait d'essuyer trois coups de feu dans le vestibule de la Chambre des députés à Paris, savoura lentement, dans la paix assoupie de son lit, les charmes de la tranquillité et du silence succédant à de brusques émotions.

A travers les lourds rideaux tirés devant les fenêtres passait le bruissement étouffé de nombreuses voitures qui s'arrêtaient devant la maison.

Par les portières se glissait, chaque fois qu'on ouvrait la porte de l'appartement, la rumeur douce des amis venant s'inscrire, demander des nouvelles, déposer des cartes.

Comme il voulait être tenu au courant de tout ce qui se passait, on lui apportait ces cartes par paquets, toutes les dix minutes. Il les étalait sur son lit et les lisait, constatant avec un sourire d'orgueil que les noms de ses adversaires politiques étaient au moins aussi nombreux que ceux de ses clients habituels.

Puis, faisant par la pensée un retour sur l'attentat dont il avait failli être victime et sur ses ambitions trompées, la semaine dernière, au Congrès, il eut un mouvement de vanité et murmura : On essaie de m'assassiner, on me traite en souverain. Il s'en est fallu de peu que je ne fusse l'égal du duc de Berry et d'Henri IV.

Mais parmi les cartes éparses devant lui, sous la lueur de la lampe, il en vit une qui portait le nom d'une femme, et ce nom lui parut tragique quoiqu'il ne fut pas celui d'une reine : Veuve Chaudey ; "

—Lui aussi, pensa-t-il, était un républicain. Lui aussi, s'était fait l'introducteur de la canaille dans le gouvernement de son pays et il a été dévoré par la canaille.

Une petite chaleur commença à l'envahir en montant de ses doigts à son cou, et en se répandant peu à peu sur toute la surface de son corps. C'était la fièvre, redoutée et prédite par le médecin. Ses yeux se fermèrent, ses tempes devinrent chaudes, ses oreilles bourdonnèrent et son cerveau flotta dans le vague du rêve.

Il vit devant lui la campagne nue, à perte de vue, recouverte du ciel gris comme d'une immense calotte.

Au milieu de ces espaces il y avait un grand parc à brebis.

Le troupeau broutait paisiblement autour de son berger qui, debout, promenait sur les horizons ses yeux sans pensée. Ses chiens étaient couchés à ses pieds.

Bientôt, de tous côtés, sur la plaine, glissèrent des formes grises. Ces formes étaient des loups. Ils vinrent jusqu'aux palissades mobiles du parc et essayèrent de les franchir. Les chiens s'étaient dressés, grondant, relevant leurs lèvres sur leurs crocs, et s'élançaient déjà contre leurs ravisseurs, en chiens honnêtes, consciencieux et décidés à faire leur métier.

Le berger essaya de les calmer. Puis, comme ils résistaient, il les frappa de sa houlette. Les pauvres bêtes allèrent se réfugier sous la cabane.

Le gardien du troupeau prit un bélier et le jeta par dessus la barrière. Il fut dévoré en un clin d'œil. Alors il en prit un autre, un autre encore, et il leur fit suivre le même chemin. Et, plus il en jetait, plus les loups étaient exigeants.

Mais les moutons avaient fini par se sauver devant le berger qui les décimait, et quand il marchait sur eux, ils couraient s'entasser à l'autre bout de la bergerie.

Alors, l'homme lacha ses chiens sur son troupeau, en les frappant, il les forçait à aller, eux-mêmes, arrêter par les pattes béliers et brebis, qu'il lançait ensuite à la bande hurlante.

Les chiens obéissaient ; mais ils baissaient la tête, honteux, comme s'ils eussent senti que leur maître les déshonorait.

Et, comme le dormeur s'étonnait de voir le gardien de la bergerie devenir son bourreau, peu à peu l'apparence extérieure de l'homme et des bêtes se modifia.

L'homme avait maintenant une redingote, une serviette d'avocat, de longs favoris encadrant un long nez. L'homme lui ressemblait. Les moutons étaient transformés eux aussi. Leur toison était devenue des robes blanches et des robes noires. Leurs têtes ressemblaient à des têtes humaines. C'étaient des hommes, c'étaient des prêtres, des frères, des religieuses, des sœurs, des moines, des magistrats, des instituteurs. Les chiens, enfin, étaient levés sur leurs pattes de derrière. Leurs grands poils se feutraient sur leurs corps en habits d'uniforme. Sur la tête des uns des tricornes poussaient. Sur le crâne des autres brillait le cuivre d'un casque naissant. Ce n'étaient plus des chiens. C'étaient des gendarmes de Châteauvillain. C'étaient des pompiers qui enfoncèrent les portes des couvents à coups de hache. C'étaient des agents qui traînèrent en prison les moines récalcitrants.

Les loups avaient pris, eux aussi, forme humaine. Leurs pattes dressées contre les palissades étaient devenues des mains. Leurs grognements de bêtes satisfaites avaient été remplacés par des ricanements sinistres.

Ils disaient :—Encore ! encore ! Passe-nous ce magistrat ! Il nous a envoyés en Nouvelle-Calédonie. Passe nous ce jésuite ! Il élève les petits des Versaillais. Passe-nous ces frères et ces sœurs ! Ils parlent de Dieu aux petits enfants qui naissent et aux vieillards qui meurent.

Passe nous tous ces otages que nous leur fassions leur affaire.

Et l'horrible besogne continuait.....

Et le berger transformé jetait par-dessus les barrières tout ce troupeau humain..

Quand le troupeau eut disparu, les bourreaux n'étaient pas rassasiés.

—Passe-nous, crièrent-ils, les gendarmes et les soldats !

Maintenant, dans le parc vide, l'homme qui avait sacrifié toutes ces vies restait seul.

—A présent, viens toi-même, c'est ton tour, crièrent les anciens loups. Et les palissades tombèrent toutes sous une poussée formidable.

Un brouillard s'étendit devant le dormeur, semblable à ces nuages de gaze qui dissimulent dans les théâtres les changements de décors.... Puis, il se dissipa lentement.

Sur la terre, nue tout à l'heure, s'étendait une cité immense, fourmillante et pleine de rumeurs. Les citoyens couraient, s'interrogeaient, se groupaient, criaient.

Le rêveur sentait qu'ils parlaient de lui.—S'il est élu, disaient-ils, nous nous révolterons.—C'est un chien enragé qu'on peut tuer partout où on le rencontrera.—C'est la honte de son pays.—C'est le dernier des lâches.

Les toits des maisons s'étaient envolés devant lui, comme devant Asmodée, et il voyait ce qui se passait à l'intérieur. Ici, c'était un cabinet dans lequel des journalistes écrivaient, et ils traçaient sur le papier toutes les injures que leur imagination pouvait leur dicter. Là, c'étaient des salles pleines de foule où l'on mettait sa tête à prix.

L'Hôtel-de-Ville éventré lui montrait le conseil municipal réuni et décidant que, s'il était nommé chef d'Etat, la Commune serait proclamée. Plus loin, dans la rue, accroché à une grille, un homme racontait à des milliers d'auditeurs qu'il était un traître, un Judas, qu'il vendrait la France à l'Allemagne. Et de partout s'élevait ce cri : "Il faut le tuer," toujours suivi de cet autre cri : "Vive la république !"

Alors, dans son rêve, l'homme d'Etat s'agitait, voulait protester, expliquer, crier, faire des discours.

—Ingrats ! disait-il, insensés ! C'est à vous que j'ai tout sacrifié. C'est pour vous plaire que j'ai déchiré mon pays. C'est pour vous obéir que j'ai accumulé sur la terre de France autant de ruines qu'en pourrait laisser une invasion de barbares.

"Je me suis fait votre exécuteur. J'ai été le bourreau de bonne volonté dont vous aviez besoin. Je me suis déshonoré vis-à-vis des trois quarts de la France pour mériter vos suffrages, et maintenant voilà que vous me traitez en tyran !"

Sa voix se perdait dans les huées.

Alors il entendit trois coups de feu, et tout disparut. Tout devint noir.

Enfin, dans cette obscurité, une figure nouvelle apparut, confuse d'abord, qui se dessina peu à peu en se rapprochant de lui. Il avait sous les yeux une sorte de créature surhumaine, souriante, enveloppée des plis d'une robe de laine noire et blanche.

On eût dit un de ces moines qui traversent encore nos cités modernes revêtues de cet uniforme du moyen-âge sous lequel ils ont fait tant de grandes choses, arrêté les barbares, défriché l'Europe, instruit les peuples, dirigé les croisades, fondé la liberté en résistant aux tyrans.

Le moine parla d'une voix assez sonore pour remplir les voûtes de Notre-Dame et assez douce cependant pour ne pas fatiguer l'oreille d'un malade.

—Je suis, dit-il, l'esprit de ce christianisme qui a fait ta patrie, que tu as essayé de détruire, qui a résisté à tes coups, heureusement pour toi. Tu viens de voir comment te traitent les bourreaux auxquels tu nous a livrés, mes frères et moi. Regarde maintenant comment se comportent tes victimes. Elles étaient pour toi. Elles m'envoient pour t'exprimer l'horreur que leur cause la tentative à laquelle tu viens d'échapper. Elles te donnent par ma bouche le baiser de paix.

Des dieux que nous servons, connais la différence

Le moine se pencha sur l'homme endormi qui sentit son front rafraichi par le contact de deux lèvres humaines, en même temps que quelque chose de doux et d'amer à la fois descendait dans son être entier.

Sous ce baiser de paix le repentir entrait dans l'âme du Jules Ferry qui venait de s'éveiller.

J. CORNÉLY.

LETTRE DE ROME

(Correspondance spéciale)

ROME, 18 décembre 1887.

L'heure n'est pas loin peut-être où, en Europe, éclatera une guerre sans merci. Les armées sont prêtes ; les plans d'attaque et de défense dressés ; la diplomatie s'interroge et s'épie ; la presse sonne de temps à autre le clairon d'alarme. Des rivages lointains de l'Amérique on sera juge du combat et l'on pourra se rendre compte des maux funestes engendrés par les passions politiques, les haines profondes unies aux rivalités de nations ou de races. Mais de tous les problèmes que le vieux continent porte dans ses flancs, il en est un qui, au-dessus de tous les autres, a le privilège d'éveiller les esprits et d'émouvoir les cœurs, c'est celui que posa, il y a quelque vingt ans, l'invasion de Rome.

Ce problème là n'est pas confiné aux montagnes du Latium. Il dépasse les limites de l'Italie ; il s'étend au-delà des frontières de l'Europe ; l'Asie, l'Afrique, aussi bien que les deux Amérique et l'Océanie en attendent la solution. Ce problème, on le nomme : *la question romaine.*

En donner la genèse est facile. L'inspiration première fut la Révolution, et les agents de celle-ci ont été, au début, sous les auspices de la maison de Savoie, Cavour et son génie, le penseur et conspirateur Mazzini, le héros d'armes Garibaldi. Après eux, et parallèlement, Minghetti et Depretis ont poursuivi, en l'actualisant et en l'enveloppant de l'idée séduisante du principe des nationalités, le programme des maîtres. Minghetti et Depretis, aussi bien que ceux qui les avaient précédés, sont morts à la peine : le problème vit toujours, et M. Crispi, président du conseil des ministres du roi Humbert, livre le suprême assaut qui doit ensevelir à jamais, dans le linceuil de l'histoire, la souveraineté et l'indépendance du Saint-Siège.

Suivre les phases et les péripéties de cette lutte non encore terminée, étudier la tactique savante et hypocrite des conquérants de Rome pour circonscrire, paralyser, étouffer les protestations de ce vieillard qui s'appelle le Pape, mesurer la portée des efforts et des revendications du Saint-Siège, calculer leurs chances de succès, interroger les sympathies des peuples et leurs dispositions en faveur du droit proscrit, foule aux pieds, n'est-ce pas un sujet vraiment digne d'intérêt, et digne aussi de passionner quiconque porte en son cœur l'amour sacré de la justice !

Jamais peut-être la question romaine n'a présenté une période plus palpitante d'intérêt qu'en nos jours. Rien de plus savant, de plus habile, de plus grave que ce combat dont Rome même est aujourd'hui témoin.

Vieilli dans la lutte, sectaire doublé d'une belle intelligence et d'une parole ardente, tacticien aux vues precises et à ténacité rare, M. Crispi se dresse en face de ce Pape en qui le savoir, la vertu, le génie le disputent à l'habileté politique. La lutte est pour ainsi dire circonscrite entre le mandataire officiel de la Révolution et le chef de l'Eglise, lutte inégale si l'on ne consulte que les forces humaines, mais lutte inégale aussi si on lève les yeux vers le ciel.

Que peut, en effet, Léon XIII, vieillard sans autre armée que la garde qui veille au Vatican, sans autres ressources que ce qu'il reçoit des fidèles, que peut-il contre ces préjugés qui font de lui l'ennemi de l'Italie nouvelle, contre cette police qui inonde Rome et fouille la Ville Eternelle jusque dans ses plus secrets replis ? Que peut-il contre ces bataillons innombrables où toute la jeunesse italienne est tenue de faire l'apprentissage des armes et à qui le roi Humbert commande ? Que peut Léon XIII enfin pour vaincre l'indifférence des puissances, tout entières à leurs intérêts et au souci de leur propre existence ? Qu'attendre en effet de l'Allemagne aux deux tiers protestante ? de l'Autriche-Hongrie qu'agite, a cette heure, la crainte du Slave et du Slavisme ? Qu'attendre de la Russie schismatique ? Qu'attendre de la catholique France quand les sectes la maîtrisent ?

Et cependant Léon XIII ne désespère pas. Avec une bonté d'âme grande comme son caractère, il s'efforce de démontrer, avec les seules armes de la raison, que le Pape n'est point et ne peut être l'ennemi de l'Italie ; il s'applique à éclairer les préjugés, à dissiper les malentendus ; en même temps, il ne néglige rien pour faire comprendre à l'Europe et au monde que, dans l'intérêt des nations, l'indépendance du pontificat romain est nécessaire aux peuples, que la mission de lumière et de paix dont il est investi, ne saurait être aussi efficace s'il restait à la merci d'une puissance terrestre quelle qu'elle soit.

Sans doute, les paroles du Pontife n'ont pas encore produit leur effet dans le sens d'une restauration immédiate ou prochaine du pouvoir temporel ; mais déjà, les gouvernements ont appris à compter avec la mission du Pape. On a vu l'homme le plus puissant de l'Europe invoquer son appui, et qui sait si bientôt Léon XIII ne sera pas un arbitre de paix en Europe ! Tout captif qu'il est, Leon XIII impose respect et amour à tout le peuple chrétien, et le machiavélisme politique de l'homme le plus politique ne peut rien contre cela. Quel beau spectacle offre aujourd'hui ce petit coin du terre qui, sur la rive étroite du Tibre, reçoit les présents et les hommages de toute la catholicité ! Non, la question romaine n'est point résolue. L'histoire a des pages mystérieuses. On a vu Napoléon le Grand déposséder un Pape, le trainer prisonnier à Savone et à Fontainebleau. Quelques années plus tard, on a vu ce même Pape rentrer triomphant dans Rome, et Napoléon vaincu aller mourir captif sur le roc de Sainte Hélène.

Le dénouement du drame qui depuis trop longtemps se déroule en la Ville-Eternelle, n'est donc point douteux ; mais pourrions-nous rester indifférents et impassibles au spectacle du combat qui se livre. Le Canada jadis, comme la France du reste, donna à la terre des héros chrétiens qui mirent au service de la souveraineté pontificale et leur jeunesse et leur épée. Ils sont l'honneur de ce siècle, puisqu'ils ont combattu un contre cent pour la justice et le droit. Qui sait si bientôt de nouvelles croisades ne seront pas nécessaires ? Quoiqu'il arrive, nous devons à Léon XIII de seconder ses efforts et de le suivre dans la lutte qu'il soutient. La presse a le devoir d'éclairer l'opinion publique et cette courte correspondance n'a pas d'autre but.

DE SAINTE-FOYE.

LA POLICE DE MONTREAL

Ainsi que nous l'avons déja dit avant-hier le public s'occupe beaucoup des changements qui doivent nécessairement être faits dans la direction de la police de notre ville et nous exprime l'opinion que le lieutenant colonel Hughes avait toutes les qualites voulues pour prendre ce commandement.

Pour prouver que les questions de sympathies personnelles ne sont pour rien dans l'attitude que nous prenons, il nous suffira de mettre sous les yeux des echevins appelés a donner leur décision les états de services militaires et les antécédents du major de brigade, commandant le 6e district.

Après avoir fait d'excellentes études au college de Nicolet, M. Hughes suivit les cours de l'école militaire de Québec et obtint son brevet de première classe en 1865. L'année suivante, il se rendit à Niagara avec la compagnie du capitaine Barnard, de Trois-Rivières.

En 1866 quand on fit appel aux jeunes catholiques courageux et energiques pour défendre la cause du Pape, M. Hughes signa le premier le role d'engagement dans les zouaves et fut choisi comme porte drapéau du détachement qui partit sous le commandement du lieutenant Taillefer.

Quatre mois après son arrivée au régiment il fut nommé caporal, et pendant les deux ans qu'il passa sous les drapeaux ses chefs n'eurent qu'à se louer de sa bonne conduite et de ses qualites militaires.

De retour à Montreal en 1870, il étudia le notariat dans l'étude de MM. Gibb, Hunter, Doucet et Stuart. Il fut reçu notaire en 1874 et pratiqua sa profession jusqu'en 1881 époque a laquelle il se fit recevoir avocat.

En 1879, lors de la réorganisation du 65e bataillon, le colonel Oulmet n'accepta le commandement qu'a la condition de pouvoir désigner ses deux majors et son choix fut heureux en tombant sur M. le juge Dugas et M. Hughes.

En 1883, il reçut son brevet de lieutenant-colonel et fut nomme major de brigade, position qu'il occupe encore maintenant.

Deux ans plus tard, en 1885, quand les premiers coups de fusil furent tirés dans le Nord-Ouest, le lieut.-colonel Hughes demanda comme une faveur spéciale de rentrer dans le 65e bataillon, afin de pouvoir faire la campagne, et tout le monde sait comment il s'y est distingué.

Plusieurs fois, il a remplacé le général Strange et a eu jusqu'à 800 hommes sous son commandement. Il a eu l'honneur de mener au feu le seul bataillon canadien-français qui ait repiré la poudre pendant cette campagne et, le 28 mai 1885, il battit les métis à la Butte aux Français.

A son retour il fut l'objet d'une véritable ovation et un grand banquet lui fut offert.

A la fin de la même année il fut nommé président général de l'Union Allet.

Le lieutenant-colonel Hughes fit partie de tous les camps, a Longueuil, Laprairie, etc, depuis 1866.

On ne peut donc nier qu'il possède toutes les connaissances militaires et legales indispensables pour remplir les fonctions de chef de police, connaissances que les titulaires de cette position n'ont jusqu'à présent possédées que peu ou prou.

Dans une entrevue qu'un des représentants de LA PRESSE a eue avec M. Hughes, ce dernier s'est déclaré en faveur des réformes suivantes à faire :

—La police doit être conduite militairement et les hommes doivent être exercés d'une maniere sérieuse et reguliere, comme cela se fait dans la plupart des grandes villes.

—Des inspecteurs de divisions devraient être nommés pour qu'une surveillance active soit exercée dans tous les quartiers de la ville.

—Creation d'un détachement de 25 à 30 hommes montés.

—Personnel spécial actif pour surveiller l'état des chemins, l'encombrement des trottoirs, etc., etc.

—Aucune promotion ne devrait être faite sans examen, afin de s'assurer si les hommes connaissent parfaitement leurs devoirs.

—Quant au service des détectives, il devrait être completement reorganise et il y aurait lieu pour ce faire de consulter les juges des sessions.

—Le salaire des détectives devrait être plus élevé.

Ces réformes assureraient en effet un meilleur service et nous ajouterons que si le Conseil veut vraiment entrer dans la voie du progres, il devra ne pas lésiner, mais au contraire assurer au chef une position convenable et des appointements plus élevés que ceux qu'il donne aujourd'hui.

Il n'est rien de plus coûteux qu'une mauvaise économie.—*La Presse.*

District de Terrebonne

Depuis longtemps, le district de Terrebonne désirait avoir un juge résident chargé seul de l'administration de la justice dans ses différentes cours. Jusqu'à présent, les cours de Sainte-Scholastique et de Saint-Jérôme étaient présidées par l'honorable juge Bélanger, de Beauharnois ; celle de Lachute était tenue par un des honorables juges résidant à Aylmer, la cour du Banc de la Reine, au criminel, était présidée, d'ordinaire, par l'honorable juge Johnson, résidant à Montreal. Samedi, 7 courant, ce désir général s'est réalisé, un juge ayant été nommé spécialement pour ce district, bien qu'il n'y doive pas fixer sa résidence. C'est l'honorable juge Henri Taschereau. Comme il siégeait pour la première fois, à l'ouverture de la cour du Banc de la Reine, au criminel, le barreau de ce district a, par la bouche de son doyen, M. C. S. Burroughs, présenté à l'honorable juge l'adresse suivante :

"A l'honorable Henri Taschereau,
" Juge de la cour supérieure.

"Qu'il plaise à Votre Honneur :

"Nous, soussignés, membres du barreau du district de Terrebonne, profitons avec empressement de l'ouverture de la cour du Banc de la Reine, pour vous souhaiter la bienvenue au chef-lieu de ce district ;

"Nous saluons en vous non seulement le juge renommé par sa science légale et son intégrite mais aussi l'homme dont le nom brille sous la pourpre des princes de l'Eglise et sous l'hermine.

"Vos hautes capacités nous sont un sûr garant que la justice sera administree ici, comme partout ailleurs où vous avez été appelé à présider le tribunal, à la plus grande satisfaction de tous les justiciables.

"Nous ferons tout en notre pouvoir pour rendre facile l'accomplissement des graves devoirs de votre charge et agréable votre séjour au milieu de nous.

"Soyez donc le bienvenu et permettez-nous de vous offrir nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse année.

"Sainte Scholastique, 7 janvier 1888.

"Chs S. Burroughs, W. Prévost, C. R. F. X. Mathieu, Chs de Montigny P. C. S., Z. Rousselle, sherif, Alphonse Raby, J. D. Leduc, J. Ald. Ouimet, W. E. Dickson, C. L. Champagne, C. R., Chs E. Carmel, J. A. N. Mackay, A. Pilon, R. P. de LaRonde, J. Pallisser."

A cette adresse l'honorable Juge a répondu comme suit :

"Messieurs,—Votre bienveillante adresse et la chaude et cordiale bienvenu que vous m'offrez, me touchent profondement, et plus que je ne pourrais l'exprimer. Mais à part l'émotion qu'elles me causent, emotion toute personnelle, il est un autre sentiment que je ne puis cacher et qui prend sa source dans mon devoir même : c'est ma satisfaction de voir que dans l'intérêt de la bonne administration de la justice, qui exige que les rapports entre le banc et le barreau soient toujours convenables, et si possible agréables, vous inauguriez si bien l'ere peut-etre longue de nos travaux communs.

"Votre adresse est plus que bienveillante elle est flatteuse pour moi a un degré qui nécessite de ma part un protêt formel. En effet de tout ce qu'elle contient d'elogieux, je ne puis accepter sans réserve que ce qui concerne l'intégrité. Je dois répondre de moi-même sous ce rapport. Quant au reste, messieurs, permettez-moi de ne l'accepter que sous benefice d'inventaire, et à condition que l'inventaire ne soit jamais déclare clos, afin que, dans mon cas, et dans mon intérêt, il plane au moins un doute sur la solvabilité de cette succession morale qu'on appelle, la reputation intellectuelle du magistrat ou de l'homme public.

"Je serai, messieurs, d'autant plus stimulé dans l'exercice de mes fonctions parmi vous, que je me rends compte de l'importance toujours croissante du district de Terrebonne qui m'est spécialement assigné et de l'excellence du barreau qui y pratique.

"Vous voulez bien m'assurer que vous ferez tout en votre pouvoir pour me rendre facile l'accomplissement de mes devoirs. De mon côté, je puis vous promettre ce concours énergique et constant d'un magistrat qui vient en aide au travail de l'avocat, souvent pour le couronner de lauriers bien mérités, toujours pour le soutenir et le guider.

"Merci donc, messieurs, pour votre accueil si sympathique, et mettons nous à l'œuvre ensemble."

La cour s'ouvrit ensuite et les grands jurés furent assermentés, puis, après l'adresse du juge, se retirerent pour considérer vingt-deux actes d'accusation qui leur sont soumis et sur lesquels ils donneront leur décision mardi. Les petits jurés furent ensuite appelés puis congédiés jusqu'a mardi.

La compagnie du chemin de fer canadien du Pacifique a promis d'arrêter à Sainte-Scholastique, durant le terme de la cour, son train du matin venant de Montréal ainsi que le train qui arrive à Montreal à 8 heures p.m.

Les Canadiens des Etats-Unis

NASHUA, N. H.—Le compte-rendu de l'assemblée du comite général, tenue à Nashua le 3 novembre dernier, ayant été publié d'une maniere plus ou moins incomplete, à cause du peu d'espace qui nous avait été alloué dans les colonnes de la presse, nous croyons devoir publier les reponses suivantes, aux demandes qui ont été faites par un grand nombre de membres qui n'ont pu assister a l'assemblee et qui desirent connaitre l'opinion du comité.

Voici les réponses aux principales questions :

Toutes les sociétés composées de Canadiens-français catholiques des Etats-Unis, que le comite Executif connaitra, seront invitées a venir en corps.

Tous les chapelains de nos societés recevront du comite et du grand aumônier, une invitation speciale.

Le comité n'a jamais eu l'intention de faire venir, aux dépens de l'organisation, des orateurs de France. Son Eminence le cardinal Taschereau, Mgr Bradley et tous les evêques des diocèses où il y a le plus de Canadiens seront invités à la démonstration.

Nos hommes marquants des Etats-Unis et du Canada ne seront pas oubliés. D'ailleurs, il y aura place pour tous ceux dont les talents et la science font honneur à notre nationalité.

Le bureau exécutif expédiera prochainement des blancs de requête à chaque membre du comité général, pour que ces derniers les fassent signer par les membres des sociétés canadiennes françaises : celles-ci étant généralement composées de l'élite des paroissiens.

Nous sommes convaincus que la délégation qui sera envoyée a Washington sera bien vue de nos nationaux. Si elle ne réussit pas auprès du président, nous avons raison de croire qu'il se fera représenter par quelqu'un de la Maison Blanche.

Le congrès national aura lieu le mardi et le mercredi, 26 et 27 juin, et la grande démonstration le jeudi, 28 du même mois.

Le comité exécutif compte sur la bonne volonté des membres du comité général pour mener ce projet grandiose à bonne fin, et pour organiser dans chaque centre un sous comite qui fera, tous les quinze jours, rapport au secrétaire, le Dr W. A. Petit, Nashua, N. H.

Le comité exécutif sera toujours heureux de recevoir les conseils et les suggestions qui viendront des sociétés ou de leurs membres, et il se fera un devoir de répondre aux questions qui pourront lui être posées.

Il est à peu près décidé que la grande messe sera chantée dans un des plus beaux bosquets ou des milliers de personnes pourront y assister. La messe du second ton harmonisée sera exécutée par tous les chœurs des églises canadiennes-françaises de la Nouvelle-Angleterre soutenus par un puissant orchestre.

Le bureau exécutif profitera de la présence de M. Claudio Jannet aux Etats-Unis, ainsi que de celle de M. le comte Albert de Mun et autres célébrités, pour les inviter à assister à notre fête.

Le bureau exécutif doit s'entendre bientôt avec les diverses compagnies de chemin de fer pour avoir des taux d'excursion depuis le 20 juin au 1er juillet, partout aux Etats-Unis ou il y aura 50 passagers ou plus qui désireraient venir chômer la fête à Nashua, ainsi que pour des trains spéciaux dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

Nos compatriotes de l'Etat de Ohio et du Kansas, ainsi que ceux de tout l'Ouest, ne seront pas oublies.

L'experience que nous avons acquise en prenant part, depuis plusieurs années aux grandes réunions, nous permet de juger de la quantité de provisions nécessaires pour accommoder tous ceux qui viendront à Nashua. Les amusements ne manqueront pas.

Ceux qui aimeraient à assister au grand banquet y trouveront place. Quant à ceux qui croient que Nashua est une ville trop petite, nous les invitons à venir la visiter, et ils se convaincront qu'ils sont dans l'erreur.

Le programme n'est pas encore ébauché, mais le bureau executif prie bien les membres du comite general de croire qu'il n'épargnera aucun trouble pour rendre aux societes qui voudront bien répondre à leur appel, leur sejour, dans Nashua, aussi agreable que possible.

Par ordre.

L. P. LUCIER,
Président.

Dr W. A. PETIT, A. DION, A. G. LALIME, } Secrétaires.

Pour toute information s'adresser à

W. A. PETIT, M.D.,
Nashua, N. H

AU TEMISKAMING

— PAR —

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 21 11 87-1a

CARTES PROFESSIONELLES

Macdougall, Macdougall & Belcourt

AVOCATS, PROCUREURS, ETC.,

Ontario et Quebec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, LL.M.
FRANK M. MACDOUGALL.

O'Gara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.

— ARGENT A PRETER —

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa ; Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD
ALEX. G. RUTHERFORD

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

W. J. CODE

Avocat, Solliciteur, Etc.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA, ONT.

— ARGENT A PRETER —

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de rembourser en aucun temps.

Docteur NOLIN

CHIRURGIEN DENTISTE

Coin des rues Sussex et Rideau

OTTAWA

Heures de Bureau : - - De 9 a.m. à 5 p.m.

Dr J. A. FISSIAULT

CHIRURGIEN-DENTISTE

25 rue Sparks, vis-à-vis le Russell

Extraction des dents à l'aide du gaz.
Heures de bureau, de 9 à 5 heures.

GEORGE COX

LITOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR ET MEDAILLEUR

35 RUE METCALFE,

OTTAWA, ONTARIO

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

— OTTAWA —

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de premiere classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes especes de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

LAURENT DUHAMEL

ETAL D.—MARCHE BY.

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND

— DE —

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier.)

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87-87

HOTEL INTERNATIONAL

12 et 14 RUE GEORGE - - - - - OTTAWA

Prix de la pension pour les voyageurs, $1.00 par jour. Table d'hôte, $3 par semaine. Excellent menu : Beefsteak, tranches de mouton, huitres en tous genres, venaison durant la saison, à ordre et sous le plus court avis.

On trouve constamment à la buvette le meilleur choix de vins, liqueurs et cigares importés directement. On sollicite une visite.

J. W. LANCTOT,
19 11 87-88 Propriétaire.

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 1 12 87-88

HENRY WATTERS

CHIMISTE ET PHARMACIEN

Coin des rues Sparks et Bank.

Pour garnir les Maisons

Nous venons de recevoir un assortiment de

TAPIS de BRUXELLES

— ET DE —

TAPISSERIES

Voyez-les avant d'acheter ailleurs.

HARRIS & CAMPBELL

RUE O'CONNER

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons commerciales de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

— MAGASINS : —

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

BALANCES !

Aux Manufacturiers, Compagnies et hommes d'affaires.

Nous venons d'agrandir notre établissement, et nous y avons fait ajouter de nouvelles machines, afin de faciliter nos travaux manufacturiers, de réparations et d'ajustement de toutes les sortes de balances en usage.

Voici le certificat de C. T. Laite et Cie :

"Nous avons trouvé excellent le travail de réparations et d'ajustement de nos balances et poids, et nous n'hésitons pas à recommander votre établissement aux hommes d'affaires en général."

PRITCHARD & ANDREWS

Manufacturiers de Balances

175—RUE SPARKS—175

VIN DE QUININE !

DE CAMPBELL

LE REMEDE SPECIFIQUE POUR

Lassitude du printemps, Dyspepsie, perte d'appétit, mauvaise digestion, maladies malsaines, Etc, Etc, Etc.

LE PUR ET VERITABLE

L'EXTRAIT

— DU —

Fraisier Sauvage

— DU —

DOCTEUR FOWLER

— GUERIT —

Le Choléra, Choléra des Enfants, Diarrhée et toutes les maladies de l'été.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS.

THE COOK'S FRIEND

COOK'S FRIEND BAKING POWDER

BAKING POWDER.

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881 ; Medailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composée d'ingredients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un ARTICLE TRES-UTILE DANS TOUT MENAGE ET AUQUEL ON PEUT ACCORDER TOUTE CONFIANCE.

Manafacturée seulement par le propriétaire de la marque de commerce.

En vente chez tous les Marchands respectables.

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT

ETAT BILIEUX, DYSPEPSIE, INDIGESTION, JAUNISSE, ERYSIPELE, SALT RHEUM, BRULEMENTS, ETOURDISSEMENT, HYDROPISIE, PALPITATION DU COEUR, ACIDITE DE L'ESTOMAC, SECHERESSE DE LA PEAU, MAL DE TETE,

et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du foie, rognons, estomac, intestins ou du sang.

T. Milburn & Co. Proprietaires, Toronto.

GILLETT'S POWDERED LYE

99 POUR CENT

Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur.

Prêt à mettre en usage en aucune quantité pour faire le savon, la Lessive, Désinfecter, et dans cent autres cas. Une boite équivaut à 20 livres de Sel Soda.

En vente chez tous les épiciers et pharmaciens.

E. W. GILLETT - - TORONTO

L.S.L.

PRIX CAPITAL : $150,000

*Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagn